



université PARIS-SACLAY

PRÉVENTION, SÉCURITÉ LOCALE ET ÉCHANGE D'INFORMATIONS : UNE QUESTION DE CONFIANCE ?

L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines en partenariat avec la Cour d'appel de Versailles organise ce colloque, sous la direction de Jacques de Maillard et Thomas Lindermann, directeurs du master 2 Politiques de prévention et sécurité, et de Laure Clément-Witz et Olivier Pluen, directeurs du master 2 Carrières publiques.

Dans les domaines de la prévention de la délinquance et de la sécurité publique, la question de l'échange d'informations est devenue une condition d'efficacité pour l'action publique. Un tel échange permet d'identifier en amont des situations (individuelles, collectives, territoriales) problématiques, de réagir de façon conjointe à des problèmes transversaux ou encore de penser de façon plus collective des réponses publiques malgré des segmentations de compétence. De tels échanges ne sont cependant pas automatiques, tant ils impliquent de multiples institutions (étatiques, locales, privées, etc.) aux missions variées (préventive, répressive, éducative, assistance, etc.) et des professionnels aux règles déontologiques différentes.

**Quelles sont donc les conditions de possibilité de ces échanges ?
Quels types d'information partage-t-on dans ces enceintes ?**

Quelles sont les règles qui président à ces échanges ?

Quelles sont les limites que l'on doit se fixer ?

Télécharger le programme - 362 Ko, JPG" class="lien_interne">> Télécharger le programme

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- > Site du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales - Cездip
- > Site du Laboratoire de Droit des affaires et nouvelles technologies - D@NTE
- > Site du Centre de recherche Versailles Saint-Quentin Institutions publiques - VIP
- > Site de la Faculté de droit et de science politique - DSP